



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU
Téléphone 03 89 48 60 26
Fax 03 89 48 52 97
Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h

Mardi : 10h-11h45/16h-18h30

Mercredi : 10h-11h45

Vendredi : 10h-11h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays Rhin Brisach 03 89 72 56 49
École primaire 03 89 48 57 58
École maternelle 03 89 48 52 14
Périscolaire 03 89 34 37 72
Cabinet médical 03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmières
-de Balgau 06 84 79 09 31
-de Fessenheim 03 89 48 58 38
Kinésithérapeute 03 89 48 51 02
Centre anti-poison 03 88 37 37 37
SOS Mains 03 89 32 55 07
Syndicat d'eau 03 67 82 00 15
UEM-Vialis (électricité) 03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33
Gendarmerie 03 89 72 56 87
ou 17
Pompiers 18 ou 112
Samu 15

La commune vous informe

Nouvelle de Caudecoste

En raison des crues de la Garonne, la Mairie a pris contact avec nos amis de Caudecoste pour s'assurer qu'ils se portent bien.

Ils n'ont heureusement pas été touchés par ces inondations. Il faudrait en effet que le fleuve dépasse les 9 m de son niveau normal pour que la commune soit impactée.

Nous voilà rassurés !

Ecole Inscription

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2018 ou ceux venant d'emménager sur la commune ont débuté. Les parents concernés ont reçu le formulaire d'inscription directement dans leur boîte aux lettres. Toutefois, pour ceux ne l'ayant pas reçu, merci de vous adresser à la mairie.



Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Le Maire a souhaité partager avec la population un point d'étape important dans l'actualité de la vie scolaire de notre village.

Vous lirez l'encart spécial RPI joint à notre bulletin mensuel, fruit d'un travail approfondi de la Commission Ecole autour du Maire et de ses adjoints.

Peu de changements sont à noter dans la démographie décroissante de notre village depuis la décision prise par la précédente équipe municipale en 2020 d'associer Balgau au RPI Namsheim / Geiswasser.

Le Maire, dans le respect et les limites de ses responsabilités, a souhaité réaffirmer en 2021, son ambition pour une école forte au cœur du village chère à tous, dont acte.

L'équipe pédagogique autour de sa Direction, est à présent à pied d'oeuvre pour assurer la déclinaison concrète de ce Regroupement dans le respect du cadrage énoncé.

Nous souhaitons montrer le meilleur de notre village, doté d'une organisation fiable, accueillante et solidaire avec des atouts



indéniables dont le périscolaire : nous le devons à nos enfants.

Vous pouvez compter sur mon investissement sans faille à vos côtés ainsi que la Commission Ecole de Balgau qui s'investit sans ménager sa peine au quotidien.

Dates des battues

Le locataire du lot de chasse côté Ouest du village + la forêt nous informe de dates de battues supplémentaires sur le mois de mars, à savoir les 06, 13 et 14 mars.



Elections régionales et départementales : report en juin

Ces deux élections devaient se tenir au mois de mars, mais considérant le contexte sanitaire, celles-ci sont reportées les 13 et 20 juin.

Pour les nouveaux habitants, pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir prendre part au vote. Vous avez jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin, soit avant le 07 mai.

Fermeture de la centrale : faillite du territoire

Une conférence de presse s'est tenue vendredi 19 février pour rappeler à l'État ses engagements sur l'aspect financier de notre territoire suite à la fermeture de la centrale nucléaire.

En effet, un an après l'arrêt du 1^{er} réacteur, l'intercommunalité n'a toujours pas obtenu de l'État qu'il renonce au prélèvement annuel de 2 M€ du Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), un mécanisme de compensation financière, et cela alors que la communauté de communes ne perçoit plus d'encaissement généré par

l'équipement nucléaire.

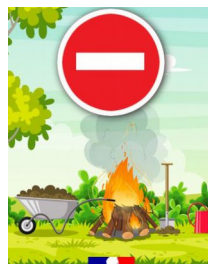
Aussi, toutes les communes du territoire ont apposé une banderole en soutien.



Nuisances

Le printemps arrive avec son lot de travaux d'entretien.

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler vos déchets verts (herbes, broussailles, branchages, etc) à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

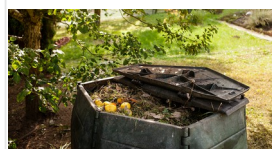


Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques. Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve !

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de cette interdiction, les responsables peuvent être punis d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 450 €.

Il existe plusieurs solutions alternatives :



Le compostage



en déchetterie



Le paillage de vos jardins

À vos agendas !

Marché Paysan

Vendredi 12 mars
de 16h à 18h
5 rue de l'Église à Balgau

Atelier Zéro Déchet

Vendredi 05 mars
de 18h à 20h30
en visioconférence
fabrication de produits ménagers :
spray vitre, pierre d'argile,
encaustique
Inscription au 09 64 25 55 54

Jeudi 11 mars
de 20h à 21h30
salle des fêtes de Dessenheim
« Parlons couches lavables »
Inscription au 06 87 05 86 24

Vendredi 19 mars
de 18h30 à 20h
Ludothèque de Kunheim
Atelier anti-calcaire et fabrication
d'un spray multi-usages et pastilles
Inscription au 03 89 72 14 97
(8 € par personne)

Samedi 27 mars
de 9h à 12h
à Baltzenheim
Jardinage au naturel - balade
commentée autour des jardins et
espaces verts de la commune
Inscription au 03 89 71 94 22

Autres informations

Relevé des compteurs d'eau

Le syndicat des eaux procèdera à sa tournée de relevés des compteurs d'eau sur la période du 22 au 26 mars sur notre commune (date prévisionnelle).

Comme à l'accoutumée, la société COCEA SMART BUILDING effectuera la tournée, mais vous verrez sans doute un autre visage que le releveur habituel.

En cas d'absence, un carton sera déposé dans votre boîte aux lettres et à retrouver dans les meilleurs délais.

Petite enfance : guichet unique

Pour toute demande d'informations concernant les établissements d'accueil de jeunes enfants du territoire de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, une adresse mail vient d'être créée : guichet.unique.pe@paysrhinbrisach.fr

Le Guichet Unique a vocation à favoriser l'accessibilité des familles à l'ensemble des établissements d'accueil de jeunes enfants.

Déstockage amiante

Comme annoncé récemment dans le magazine intercommunal Pays Rhin-Brisach Infos, une opération de déstockage des plaques et carreaux d'amiante-ciment pour les particuliers aura lieu au printemps 2021.

Les inscriptions sont à communiquer à la Communauté de communes **avant le 08/03/2021**. À la suite de votre inscription, vous recevrez un courrier d'information précisant les conditions, dates de retrait des équipements (approximativement fin mars) et dates de dépôt par vos soins de l'amiante-

ciment (approximativement fin avril).

Pour mémoire :

- Coûts de transport de l'amiante-ciment et des équipements de protection individuelle (gants, masque, combinaison) et de conditionnement >> financés par la Communauté de Communes ;

- Coûts de traitement >> financés à hauteur de 50% par la Communauté de Communes et 50% par l'usager, dans la limite d'une tonne (au-delà à la charge de l'usager).

Retrouvez le bulletin d'inscription dans le magazine Pays Rhin-Brisach Infos ou sur le site internet de la Com Com.

Caisse d'assurance-Accidents Agricoles Cotisation foncière 2021

En application des textes qui régissent le recouvrement des cotisations d'assurance-accidents agricoles dans notre département, l'extrait du rôle des cotisations foncières de l'année 2021 est visible sur le panneau d'affichage au niveau de la Mairie.

Toute observation à l'encontre de ce document doit être formulée impérativement avant le 15 mars.

Espace numérique

Si vous avez des démarches en ligne à effectuer et que vous n'avez pas internet ou n'êtes pas à l'aise avec, vous pouvez vous faire accompagner pour les réaliser à l'Espace Solidarité de Neuf-Brisach (service gratuit), tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sauf les lundis matins et les mercredis après-midi.

Semaine nationale du rein

Pour bien vivre, ménagez vos reins

Parlez-en avec votre médecin

Du 06 au 13 mars aura lieu la semaine nationale du rein. Mobilisez-vous contre les maladies

rénales ! L'objectif étant la sensibilisation pour comprendre l'importance du dépistage précoce d'une maladie silencieuse qui touche 10 % d'entre nous.

Appel à projet

Initiatives citoyennes en faveur de l'environnement



La Région Grand Est lance un appel à projet pour des initiatives citoyennes autour de 4 thématiques : biodiversité, énergie, eau, économie circulaire.

Cet appel s'ouvre aussi bien aux associations locales, qu'aux citoyens de la région Grand Est (seul ou en collectif) portant un projet d'intérêt collectif.

L'aide ne touche que les dépenses d'investissement et varie entre 1000 et 10 000 €.

Dépôt des projets jusqu'au 31 mars.

Pour plus de renseignements :

www.grandest.fr –

rubrique « Mes Aides ».

Grippe aviaire : renforcement des mesures

Devant la recrudescence de cas de grippe aviaire en Europe, mais également sur le territoire français, les mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours doivent être respectées.

Pour rappel, ce virus atteint exclusivement les oiseaux, il n'est pas transmissible à l'Homme et tout produit alimentaire de volaille peut être consommé.

Vous trouverez sur notre site ou sur les panneaux d'affichage les mesures qu'il convient de respecter scrupuleusement.

Information sur la situation du RPI

L'étude approfondie réalisée ces dernières semaines par la Commission Ecole sur les modalités d'intégration de BALGAU dans le R.P.I. de NAMBSHEIM/GEISWASSER nous permet à présent, de finaliser cette première phase dans un schéma aux contours bien définis.

L'analyse de nombreuses hypothèses oriente nos choix dans un environnement éminemment complexe longtemps resté dans l'obscurité.

1- **L'adhésion au R.P.I.** votée en 2020, n'est plus à remettre en cause puisqu'elle est reconnue comme nécessaire par tous les acteurs et seules des directives ou une aggravation de la situation sanitaire pourraient en retarder la mise en œuvre à la rentrée prochaine.

(Par exemple, le maintien de 4 classes à Balgau, malgré une décroissance des effectifs sous les seuils autorisés, permettrait malgré tout une déclinaison du RPI avec des contraintes allégées sans en annuler ou différer la mise en œuvre).

2- **La répartition des classes entre les villages** doit répondre à présent aux critères suivants :

a/ Le nombre de classes par école et par village est établi au prorata des effectifs de chaque commune et au vu des seuils appliqués par l'Éducation Nationale (Balgau 3 Nambsheim 2 Geiswasser 1).

b/ GEISWASSER ne peut structurellement pas accueillir de classe de maternelle. Les classes de maternelle seront réparties entre les seules écoles de BALGAU et NAMBSHEIM ce qui contribue à réduire « l'impact trajet ».

Le Maire souhaite, dans la mesure du possible, que les classes de Petite Section (PS), voire Moyenne Section (MS), soient maintenues dans leur commune de résidence pour faciliter leur intégration au monde scolaire et à la collectivité.

c/ En ce qui concerne les classes élémentaires, le Maire préconise que seuls les CM2 (éventuellement quelques CM1 pour des raisons de gréement et d'équilibre) aillent sur la structure de GEISWASSER. A nouveau, l'impact trajet sera le principal critère pour déterminer l'origine des élèves composant cette classe unique à GEISWASSER.

3- **Répartition des élèves au sein des classes** : il appartiendra aux services de l'Éducation Nationale de répartir les élèves dans chacune des classes en s'appuyant sur les recommandations de la commission scolaire citées supra. Un soin particulier sera apporté à l'information fournie aux parents d'élèves sur les orientations et choix retenus privilégiant le confort pédagogique en intégrant la réduction du nombre de niveaux au sein d'une même classe.

Il sera également étudié les possibilités d'inclure les activités pédagogiques complémentaires (APC).

4- **Gréement du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS)** : il sera mis en place selon les statuts et règlements en vigueur afin d'assurer une compétence tripartite relative au fonctionnement des trois établissements.

5- **Organisation des transports** : ce nouveau S.I.S procèdera, entre autres, à l'étude d'organisation et d'optimisation des transports avec comme priorité de réduire la durée cumulée des trajets quotidiens.

Plusieurs options seront chiffrées et présentées pour trouver l'optimum économique acceptable.

La Commission scolaire souhaite bannir les trajets inutiles, conséquence d'une offre de transport réduite en fin de cours (maintien d'élèves dans le bus faute de correspondance directe).